CDI – Mode d'emploi

Que trouve t-on au CDI ?

- des documents très variés (romans, documentaires, revues, dictionnaires, BD....)
- des ordinateurs (des logiciels éducatifs, un accès Internet, un espace pour chacun)
- Des ressources spécifiques pour les collègiens (orientation, manuels scolaires...)

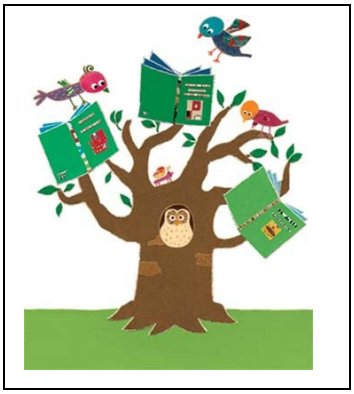

Que peut-on faire au CDI ?

- lire, emprunter un livre.
- Faire une recherche documentaire, réaliser un exposé.
- Travailler en groupe.
- S'informer (sur son orientation par exemple).

Quand peut-on venir au CDI?

- Pendant les heures d'étude.
- Pendant un cours, avec un professeur ou en groupe, pour faire un travail.
- Après le repas de midi.

Le CDI est un lieu de travail et de lecture, la règle d'or est le silence. Il est ouvert à tous les élèves. La documentaliste, Mlle Caussé est là pour former les élèves à la recherche documentaire, pour guider chacun dans son travail, pour conseiller une lecture...